

Réunion extraordinaire publique de la Ville de Belle-Baie

PROCÈS-VERBAL - ADOPTÉ

Date : 23/01/2024

Heure : 19 h 30

Présence :

Présents / présentes :

D. Guitard, maire

J.-G. Grant, maire suppléant

R. Arseneau, conseiller

A. Bard-Lavigne, conseillère

O. Dilhac, conseiller

C. Doucet, conseiller

G. Frenette, conseiller

M. Larivière, conseillère

A. Noël, conseillère

J. Olivier, conseiller

W. St-Laurent, greffière municipale

D. Boudreau, greffière adjointe

M. Courtin, directrice des services administratifs et initiatives corporatives

M.-A. Godin, directeur des services aux citoyens

B. Seymour, conseillère stratégique en communication numérique

R. Doucet, trésorier

Absents / Absentes :

1. APPEL À L'ORDRE

Le Maire Guitard appelle la réunion à l'ordre à 18 h 30.

2. CONSTATATION DU QUORUM

La Greffière constate le quorum.

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Conflit d'intérêts déclaré par le maire Daniel Guitard au point 4.1. Soumission S2024-01 – Consultation pour services comptables.

4. RÉOLUTIONS ET ARRÊTÉS MUNICIPAUX

4.1. Soumission S2024-01 - Consultation pour services comptables

Le maire Guitard quitte la salle pour discussion de ce point. Le maire suppléant Grant préside la réunion.

Proposé par : **C. Doucet, conseiller**

Appuyé par : **O. Dilhac, conseiller**

Que suite au processus de consultation pour des services de vérification comptable annuelle, la soumission S2024-01 d'EPR Comptable professionnels agréés soit acceptée comme présentée, pour une période de 3 (trois) ans.

Vote :

Motion adoptée

5. AJOURNEMENT

Le L'ordre du jour étant épuisé, le maire suppléant demande la levée de la séance à 19 h 03.

X

Daniel Guitard
Maire

X

Wanda St-Laurent
Greffière municipale